

DEC162968INP

Décision portant renouvellement de l'UMR5107 intitulée CENTRE LASERS INTENSES ET APPLICATIONS (CELIA) et de l'UMR5798 intitulée LABORATOIRE ONDES ET MATIERE D'AQUITAINE (LOMA)

Le Président,

Vu le Décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et des chercheurs relevant du CNRS ;

Vu la décision n° 100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu les avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de Physique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Considérant, que par décret n°2015-1151 du 16 septembre 2015 modifiant le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 portant organisation et fonctionnement du CNRS, la durée du mandat des directeurs d'unité et le nombre maximal de mandats successifs ont été modifiés ; que les dispositions transitoires prévues par ledit texte portent à cinq ans la durée maximale des mandats des directeurs nommés depuis le 1er janvier 2011 et organisent les conditions dans lesquelles le nombre maximal de mandats est applicable aux responsables d'unité en fonction à la date de publication du décret ; que toutefois, en raison tant de la date d'intervention du décret du 16 septembre 2015 que des modifications apportées par l'Etat au rythme de contractualisation par vague, les nécessités du service exigent, dans certaines situations particulières, que le mandat du directeur d'unité soit prorogé à titre exceptionnel ;

Décide :



Institut de physique

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 20

Art. 1. - Est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2016 l'unité mixte de recherche suivante :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Aquitaine

UMR n° 5798

Intitulé : LABORATOIRE ONDES ET MATIERE D'AQUITAINE (LOMA)

Etablissement cotutelle avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 4, 5, 3

Durée : 5 ans

Le directeur de l'unité, M. Jean-Pierre DELVILLE et le directeur adjoint, M. Jean OBERLE, sont maintenus dans leurs fonctions pour la durée du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Art. 2. - Est renouvelée à compter du 1^{er} janvier 2016 l'unité mixte de recherche suivante :

Institut de rattachement : Institut de physique (INP)

Délégation Aquitaine

UMR n° 5107

Intitulé : CENTRE LASERS INTENSES ET APPLICATIONS (CELIA)

Etablissements cotutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE BORDEAUX, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE ET AUX ENERGIES ALTERNATIVES

Institut secondaire : Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

Sections : 4, 8

Durée : 5 ans

Le directeur de l'unité, M. Philippe BALCOU, est maintenu dans ses fonctions pour la durée du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Art. 3. - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 4 janvier 2016

Le Président
Alain FUCHS



Institut de physique

www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 20